

CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND
RAPPORT DE GESTION
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Les informations contenues dans le présent rapport de gestion visent à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements importants relatifs aux résultats d'exploitation et à la situation financière de Chemtrade Logistics Income Fund (le « Fonds »). Dans le présent rapport de gestion, le terme « Chemtrade » désigne le Fonds et ses filiales consolidées, et les termes « nous », « notre » et « nos » désignent aussi Chemtrade. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les états financiers de Chemtrade sont établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie de présentation de Chemtrade est le dollar canadien. Dans le présent rapport de gestion, les montants par part sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré de parts du Fonds en circulation pour la période en cause, sauf indication contraire.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots tels que « anticipe », « continue », « estime », « s'attend à », « projette », « entend », « peut », « fera », « prévoit », « planifie », « devrait », « croit » ou d'autres termes analogues. Plus précisément, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion renferment des énoncés relatifs à certaines prévisions visant : la possibilité de conclure la vente du secteur de l'exploitation internationale et le calendrier de la vente; la possibilité de conclure la convention d'arrangement ainsi que le calendrier et la date d'achèvement attendue de la convention d'arrangement liée à l'acquisition de Canexus Corporation; l'emploi du produit du placement de reçus de souscription du Fonds; les dépenses d'investissement; la possibilité pour Chemtrade d'utiliser les pertes fiscales et les attributs fiscaux; la qualification fiscale des distributions planifiées; les sources, l'affectation et la suffisance des flux de trésorerie; le montant de toute rémunération incitative à long terme; la possibilité de renouveler les contrats à long terme avec Canfor; l'incidence des variations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des principaux produits; l'efficacité du modèle d'entreprise; la durabilité du taux de distribution du Fonds; et la capacité de Chemtrade de réduire ses niveaux d'endettement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les attentes de Chemtrade à la date du rapport. De tels énoncés sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs. Pour cette raison, les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux anticipés au moment de l'établissement des énoncés prospectifs, en raison, notamment, des risques et incertitudes décrits à la rubrique FACTEURS DE RISQUE de la plus récente notice annuelle du Fonds et à la rubrique **Risques et incertitudes** présentée ci-après.

Bien que Chemtrade estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs et les hypothèses sur lesquelles ils reposent sont raisonnables, il ne peut garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés et invite donc le lecteur à ne pas s'y fier indûment. À l'égard des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, Chemtrade a formulé les hypothèses suivantes : les activités de Chemtrade ne seront troublées par aucune perturbation majeure (interruption de travail, rupture d'approvisionnement, panne d'électricité, interruption des services de transport, dommages matériels ou autres); Chemtrade pourra obtenir, en temps

opportun et à des prix proches des niveaux actuels ou anticipés, les produits, les matières premières, le matériel, le transport, ainsi que les services et fournitures nécessaires à la poursuite de ses activités; Chemtrade recevra les autorisations réglementaires obligatoires dans les délais prévus; les charges auxquelles s'expose Chemtrade pour se conformer à la réglementation et aux normes environnementales seront maintenues à des prix proches des niveaux actuels ou anticipés; Chemtrade pourra utiliser les pertes fiscales et les attributs fiscaux; Chemtrade sera en mesure d'obtenir du financement à des conditions acceptables; les cours de change et les taux d'intérêt demeureront à des niveaux proches des niveaux actuels ou anticipés; ainsi que la performance économique mondiale.

À moins que la législation ne l'exige, Chemtrade ne met pas à jour ni ne révisé les énoncés prospectifs par suite de l'obtention de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont intégralement et expressément visés par cette mise en garde.

Faits récents

Acquisition de Canexus

Le 15 décembre 2016, Chemtrade a annoncé qu'il avait conclu une convention d'arrangement visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Canexus Corporation (« Canexus ») pour une contrepartie en trésorerie de 1,65 \$ par action, suivant un plan d'arrangement approuvé par un tribunal qui devrait être conclu au cours du premier trimestre de 2017.

Le 27 janvier 2017, Chemtrade a réalisé un placement de reçus de souscription au prix unitaire de 18,35 \$. Le placement a été effectué par voie de prise ferme par un consortium de preneurs fermes. À la conclusion du placement, Chemtrade a émis 21 800 000 reçus de souscription, ce qui a généré un produit brut global d'environ 400,0 millions de dollars. Le produit net du placement servira à financer en partie l'acquisition de Canexus par Chemtrade. Le produit du placement sera détenu par un agent d'entiercement jusqu'à ce que toutes les modalités énoncées dans l'arrangement visant l'acquisition de Canexus aient été respectées ou aient fait l'objet d'une renonciation.

Si l'acquisition de Canexus n'a pas lieu ou est résiliée, le produit du placement et le droit à la quote-part de l'intérêt généré, déduction faite de toute retenue d'impôt applicable, seront versés aux détenteurs des reçus de souscription et les reçus de souscription seront annulés.

En 2016, Chemtrade a comptabilisé en charges des coûts de transaction de 8,5 millions de dollars relativement à l'acquisition de Canexus.

Vente du secteur de l'exploitation internationale

Le 24 février 2017, Chemtrade a conclu une entente définitive visant la vente de son secteur de l'exploitation internationale à Mitsui & Co., Ltd. pour la somme de 34,0 millions d'euros. La transaction, qui est assujettie à l'approbation des autorités de réglementation pertinentes, devrait se conclure au cours du deuxième trimestre de 2017. L'entreprise propose des services d'élimination et de commercialisation de soufre élémentaire et d'acide sulfurique à l'échelle de la planète. Le secteur de l'exploitation internationale a été classé en tant qu'activité abandonnée dans les états financiers de Chemtrade. L'état consolidé comparatif du résultat global et les autres notes pertinentes ont été retraités afin que les activités abandonnées soient présentées séparément des activités

poursuivies. Il y a lieu de se reporter à la note 5 des états financiers consolidés audités de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 pour un complément d'information.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, les produits tirés du secteur de l'exploitation internationale se sont élevés à 26,9 millions de dollars et à 159,9 millions de dollars, respectivement, contre 58,2 millions de dollars et 237,4 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2015, respectivement. Le secteur de l'exploitation internationale a enregistré une perte avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 5,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 et un BAIIA de 1,0 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. À titre comparatif, le BAIIA des périodes correspondantes de 2015 s'est établi respectivement à 4,6 millions de dollars et à 16,0 millions de dollars. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, une perte nette respective de 15,3 millions de dollars et de 11,5 millions de dollars a été enregistrée comparativement à un bénéfice net de 2,6 millions de dollars et de 10,4 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2015, respectivement.

Émission de débentures subordonnées non garanties convertibles

Le 2 septembre 2016, Chemtrade a conclu une entente avec un consortium de preneurs fermes en vue de l'émission de débentures subordonnées non garanties convertibles d'un montant de 125,0 millions de dollars (les « débentures »). Tel qu'il est permis aux termes des dispositions de l'entente d'émission des débentures, les preneurs fermes ont acheté un montant en principal additionnel de 18,8 millions de dollars de débentures, faisant augmenter à 143,8 millions de dollars le total du produit brut de l'appel public à l'épargne. Les coûts de transaction engagés par Chemtrade s'élèvent à 6,4 millions de dollars, montant qui tient compte de la rémunération des preneurs fermes et des autres frais liés au placement. Le produit net de l'émission a servi à effectuer un remboursement sur la dette à long terme.

Le remboursement de la dette à long terme à même le produit de l'émission des débentures a entraîné une perte de change réalisée de 20,3 millions de dollars, laquelle a été incluse dans les frais de vente et charges administratives à l'état du résultat global. Les coûts d'émission de titres d'emprunt précédemment différés de 0,7 million de dollars liés au remboursement de la dette ont été comptabilisés dans les charges financières de l'état du résultat global.

Points saillants financiers

Les points saillants financiers qui suivent sont présentés conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits des activités poursuivies	251 748 \$	277 460 \$	1 067 256 \$	1 127 466 \$	1 002 654 \$
(Perte nette) bénéfice net ¹⁾	(8 902) \$	(80 083) \$	(12 658) \$	(47 590) \$	21 030 \$
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies ¹⁾	6 412 \$	(82 645) \$	(1 193) \$	(57 995) \$	(33 061) \$
(Perte nette) bénéfice net par part ¹⁾	(0,13) \$	(1,16) \$	(0,18) \$	(0,69) \$	0,35 \$
Bénéfice net (perte nette) par part découlant des activités poursuivies ¹⁾	0,09 \$	(1,20) \$	(0,02) \$	(0,84) \$	(0,55) \$
(Perte nette) bénéfice net par part – dilué(e) ¹⁾	(0,13) \$	(1,16) \$	(0,18) \$	(0,69) \$	0,35 \$
Bénéfice (perte) par part découlant des activités poursuivies – dilué(e) ¹⁾	0,09 \$	(1,20) \$	(0,02) \$	(0,84) \$	(0,55) \$
Total des actifs	2 162 072 \$	2 413 245 \$	2 162 072 \$	2 413 245 \$	2 228 403 \$
Tranche courante de la dette à long terme	3 654 \$	3 397 \$	3 654 \$	3 397 \$	3 159 \$
Dette à long terme	451 526 \$	618 254 \$	451 526 \$	618 254 \$	508 482 \$
Débetures subordonnées non garanties convertibles	392 389 \$	240 726 \$	392 389 \$	240 726 \$	264 492 \$
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies ^{1) 2)}	31 606 \$	47 114 \$	180 439 \$	220 946 \$	185 492 \$
BAIIA ajusté par part lié aux activités poursuivies ^{1) 2) 3)}	0,46 \$	0,68 \$	2,61 \$	3,21 \$	3,07 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49 790 \$	69 017 \$	153 009 \$	161 974 \$	104 296 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par part ³⁾	0,72 \$	1,00 \$	2,21 \$	2,35 \$	1 73 \$
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation poursuivies ^{1) 2)}	30 960 \$	33 836 \$	144 485 \$	174 783 \$	156 460 \$
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation poursuivies par part ^{1) 2) 3)}	0,45 \$	0,49 \$	2,09 \$	2,54 \$	2,59 \$
Liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien découlant des activités poursuivies ^{1) 2)}	11 234 \$	5 964 \$	99 742 \$	122 672 \$	113 140 \$
Liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien découlant des activités poursuivies par part ^{1) 2) 3)}	0,16 \$	0,09 \$	1,44 \$	1,78 \$	1,87 \$
Distributions déclarées	20 749 \$	20 721 \$	82 921 \$	82 700 \$	74 067 \$
Distributions déclarées par part ⁴⁾	0,30 \$	0,30 \$	1,20 \$	1,20 \$	1,20 \$
Distributions payées	20 746 \$	20 719 \$	82 912 \$	82 640 \$	71 394 \$
Distributions payées par part ⁴⁾	0,30 \$	0,30 \$	1,20 \$	1,20 \$	1,20 \$

¹⁾ Les résultats annuels de 2016 comprennent une perte de change réalisée de 28 760 \$ ou 0,42 \$ par part comptabilisée au remboursement de la dette à long terme à même le produit du placement des débetures au cours du troisième trimestre de 2016 et les coûts liés à l'acquisition de Canexus. Se reporter à la rubrique **Faits récents**.

²⁾ Se reporter à la rubrique **Mesures non conformes aux IFRS**.

³⁾ Fondés sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période :

69 157 711 69 064 590 69 096 753 68 874 207 60 360 582

⁴⁾ En fonction du nombre réel de parts en circulation à la date de clôture des registres.

Mesures non conformes aux IFRS

BAlIA et BAlIA ajusté

Selon la définition établie par la direction, le BAlIA désigne le bénéfice net avant toute déduction au titre des charges financières nettes, de l'impôt et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAlIA ajusté ne tient pas compte des autres charges hors trésorerie telles que la perte ou le profit sur la sortie et la dépréciation d'actifs, la dépréciation des immobilisations incorporelles et la perte ou le profit de change latent. De nombreux investisseurs et analystes se servent du BAlIA et du BAlIA ajusté pour comparer la capacité de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des organisations. La direction est d'avis que le BAlIA ajusté (ainsi qu'il est défini) constitue une mesure indirecte des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et est donc un important indicateur du succès de toute entreprise. Le BAlIA ajusté n'est pas destiné à représenter les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou les résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS ni les liquidités disponibles pour distribution.

Le BAlIA et le BAlIA ajusté ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS. La méthode de calcul du BAlIA et du BAlIA ajusté par Chemtrade peut différer des méthodes qu'utilisent d'autres fiducies de revenu ou sociétés et pourrait donc ne pas se prêter à la comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres organisations. Le BAlIA et le BAlIA ajusté se rapprochent du bénéfice net comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Exercices clos les</u>		
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	6 412 \$	(82 645) \$	(1 193) \$	(57 995) \$	(33 061) \$
Ajouter :					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	34 334	36 921	146 228	146 025	157 798
Charges financières nettes	12 937	10 809	62 751	33 698	74 528
Recouvrement d'impôt	(26 015)	(16 481)	(77 667)	(21 548)	(36 971)
BAlIA découlant des activités poursuivies	27 668	(51 396)	130 119	100 180	162 294
Ajouter :					
Dépréciation des immobilisations incorporelles	—	88 738	3 143	88 738	—
Perte sur la sortie et la dépréciation d'actifs	41	6 557	55 824	5 883	6 084
Perte (profit) de change latent	3 897	3 215	(8 647)	26 145	17 114
BAlIA ajusté découlant des activités poursuivies	31 606 \$	47 114 \$	180 439 \$	220 946 \$	185 492 \$

Flux de trésorerie

Le tableau qui suit est tiré des tableaux consolidés des flux de trésorerie et doit être lu parallèlement à ceux-ci. La direction croit que ces informations supplémentaires procurent des renseignements utiles sur les flux de trésorerie de Chemtrade, y compris sur le montant de trésorerie disponible pour distribution aux porteurs de parts,

pour le remboursement de la dette et pour d'autres activités d'investissement. Certains totaux partiels présentés dans le tableau des flux de trésorerie ci-après, tels que les « flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation », les « liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien » et les « liquidités distribuables après la totalité des dépenses d'investissement », ne sont pas définis en vertu des IFRS. La direction utilise ces totaux partiels pour mesurer la performance interne ainsi que pour suppléer aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont priés de noter que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme des moyens de rechange à l'emploi du bénéfice net pour mesurer la rentabilité, ni comme un instrument de rechange aux tableaux consolidés des flux de trésorerie établis selon les IFRS. En outre, la méthode qu'utilise Chemtrade pour calculer chaque mesure pourrait ne pas être comparable aux calculs comportant la même description dont se servent d'autres fiduciaires de revenu ou sociétés.

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Exercices clos les</u>		
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49 790 \$	69 017 \$	153 009 \$	161 974 \$	104 296 \$
Moins :					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des activités abandonnées	4 552	2 216	4 756	2 421	1 050
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des activités poursuivies	45 238	66 801	148 253	159 553	103 246
Ajouter (déduire) :					
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres	(14 278)	(32 965)	(3 768)	15 230	53 214
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation des activités poursuivies	30 960	33 836	144 485	174 783	156 460
Moins :					
Dépenses d'investissement de maintien	19 726	27 872	44 743	52 111	43 320
Liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien découlant des activités poursuivies	11 234	5 964	99 742	122 672	113 140
Moins :					
Dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien ¹⁾	4 448	5 206	11 554	11 585	8 780
Liquidités distribuables après la totalité des dépenses d'investissement découlant des activités poursuivies	6 786 \$	758 \$	88 188 \$	111 087 \$	104 360 \$

¹⁾ Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, sont : a) financées d'avance, généralement dans le cadre d'une acquisition importante et du financement connexe, b) considérées comme des dépenses qui accroissent la capacité d'exploitation de Chemtrade, c) des dépenses d'investissement importantes liées à l'environnement considérées comme non récurrentes ou d) des dépenses d'investissement devant être remboursées par un tiers.

Résultats d'exploitation consolidés

Les produits des activités poursuivies du quatrième trimestre de 2016 se sont élevés à 251,7 millions de dollars, en baisse de 25,7 millions de dollars comparativement aux produits des activités poursuivies du quatrième trimestre de 2015. Depuis le début de l'exercice 2016, les produits des activités poursuivies se sont établis à 1 067,3 millions de dollars, en baisse de 60,2 millions de dollars par rapport aux produits des activités poursuivies comptabilisés pour 2015. Le recul des produits des activités poursuivies tient essentiellement à la diminution des prix de l'acide sulfurique et du soufre au sein du secteur Produits du soufre et produits chimiques de performance (« PSPCP ») et de la baisse du volume de certains produits du secteur Solutions hydrauliques et produits chimiques spécialisés (« STEPACS »).

Le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies de Chemtrade pour le quatrième trimestre de 2016 a reculé de 15,5 millions de dollars par rapport au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies de la période correspondante de 2015. Ce recul est essentiellement attribuable aux coûts d'acquisition de 8,5 millions de dollars passés en charges au cours du quatrième trimestre de 2016 relativement à l'acquisition de Canexus (se reporter à la rubrique **Faits récents**). De plus, le BAIIA ajusté du secteur STEPACS a baissé en raison de problèmes opérationnels et de la baisse des tarifs d'exploitation de certaines installations de ce secteur. Le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a reculé de 40,5 millions de dollars par rapport au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies de l'exercice 2015. Ce recul s'explique principalement par le fait que Chemtrade a comptabilisé des pertes de change réalisées de 20,3 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2016 relativement au remboursement sur la dette à long terme effectué à même le produit du placement des débentures (se reporter à la rubrique **Faits récents**), par la faiblesse des résultats des secteurs PSPCP et STEPACS et par les coûts d'acquisition de 8,5 millions de dollars liés à Canexus (se reporter à la rubrique **Faits récents**). L'appréciation du dollar américain a eu une incidence favorable d'environ 5,8 millions de dollars sur le BAIIA ajusté en 2016, cependant, cette incidence favorable a été plus que compensée par les facteurs susmentionnés. En outre, un profit de 4,1 millions de dollars a été réalisé au troisième trimestre de 2015 par suite du règlement d'un litige lié à l'acquisition de Marsulex en 2011.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net découlant des activités poursuivies a augmenté de 89,1 millions de dollars et de 56,8 millions de dollars, respectivement, en regard du bénéfice net des périodes correspondantes de 2015. Cette augmentation s'explique essentiellement par une dépréciation du goodwill de 88,7 millions de dollars comptabilisée pour le secteur Solutions hydrauliques et produits chimiques spécialisés (« STEPACS ») au cours du quatrième trimestre de 2015. Depuis le début de l'exercice 2016, cette augmentation a été atténuée par une perte sur la dépréciation d'actifs de 55,7 millions de dollars et par la dépréciation d'immobilisations incorporelles de 3,1 millions de dollars en 2016 (se reporter à la rubrique **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles**), facteurs partiellement compensés par le recouvrement d'impôt connexe. De plus, un profit de change latent a été enregistré en 2016, contrairement à une perte de change latente en 2015, en raison des fluctuations du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les charges financières nettes ont augmenté en 2016 en regard de celles de 2015, en raison surtout des ajustements de la juste valeur des débentures et des coûts de transaction de 6,4 millions de dollars liés à l'émission des débentures réalisée au cours du troisième trimestre de 2016.

Résultats des activités poursuivies par secteur d'activité

PSPCP

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Exercices clos les</u>	
	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2016</u>	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>
Produits	141 931 \$	158 700 \$	592 507 \$	650 325 \$
BAlIA ajusté	30 945	33 196	145 310	150 161
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	—	—	(3 143)	—
Profit (perte) sur la sortie et la dépréciation d'actifs	—	887	(55 779)	1 561
BAlIA	30 945	34 083	86 388	151 722
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(18 718)	(20 783)	(77 618)	(83 866)
Charges financières nettes	(1 825)	(5 556)	(17 194)	(21 854)
Recouvrement d'impôt	8 220	8 120	40 772	6 070
Bénéfice net	18 622 \$	15 864 \$	32 348 \$	52 072 \$

Le secteur PSPCP commercialise, élimine et produit de l'acide sulfurique, de l'hydrosulfite de sodium, du soufre élémentaire, du dioxyde de soufre liquide, du sulfure d'hydrogène et du bisulfite de sodium, en versions commerciale, régénérée ou ultrapure, en plus de fournir d'autres services de traitement. Ces produits sont commercialisés essentiellement en Amérique du Nord.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les produits dégagés par le secteur PSPCP étaient en baisse de 16,8 millions de dollars par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2015. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les produits ont reculé de 57,8 millions de dollars par rapport à ceux de 2015. La baisse des produits pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, en regard des périodes correspondantes de 2015, est en partie attribuable au fléchissement des prix de vente pour l'acide sulfurique et le soufre. En cumul annuel, cette baisse a été contrebalancée partiellement par l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain sur les produits libellés en dollars américains. Le BAlIA ajusté du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a reculé de 2,3 millions de dollars et de 4,9 millions de dollars, respectivement, par rapport au BAlIA ajusté des périodes correspondantes de 2015. En regard de 2015, le BAlIA ajusté de l'exercice 2016 a profité de l'appréciation du dollar américain à hauteur de 4,2 millions de dollars, cependant, cette incidence favorable a été plus que contrée par le resserrement des marges pour l'acide sulfurique. Pour le quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a augmenté de 2,8 millions de dollars par rapport à celui du quatrième trimestre de 2015. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a reculé de 19,7 millions de dollars en regard de celui de 2015. Ce recul tient essentiellement à la perte sur la dépréciation d'actifs et à la dépréciation d'immobilisations incorporelles enregistrées au deuxième trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles**), atténuées par l'incidence fiscale en découlant.

STEPCS

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Exercices clos les</u>	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Produits	109 817 \$	118 760 \$	474 749 \$	477 141 \$
BAIIA ajusté	20 304	27 400	115 999	121 138
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	—	(88 738)	—	(88 738)
Perte sur la sortie et la dépréciation d'actifs	(41)	(7 444)	(45)	(7 444)
BAIIA	20 263	(68 782)	115 954	24 956
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(15 616)	(16 138)	(68 610)	(62 159)
Charges financières nettes	(4 981)	(2 660)	(14 142)	(9 927)
Recouvrement d'impôt	17 707	8 416	33 856	16 012
Bénéfice net (perte nette)	17 373 \$	(79 164) \$	68 058 \$	(31 118) \$

Le secteur STEPCS produit et commercialise divers coagulants inorganiques utilisés dans le traitement des eaux, comme le sulfate d'aluminium, le chlorhydrate d'aluminium, le polychlorure d'aluminium et le sulfate de fer, ainsi qu'un certain nombre de produits chimiques spécialisés, notamment le chlorate de sodium, le nitrite de sodium, le chlorure de potassium, le pentasulfure de phosphore, ainsi que des adjuvants de vaccins et des sulfures, qui sont commercialisés essentiellement en Amérique du Nord.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les produits dégagés par le secteur STEPCS ont diminué de 8,9 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2015, principalement en raison de la baisse des volumes de certains produits au sein de ce secteur. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les produits ont baissé de 2,4 millions de dollars en regard de ceux de 2015. La diminution des produits au cours du quatrième trimestre de 2016 a été atténuée par l'incidence positive de l'appréciation du dollar américain en 2016 par rapport à 2015. Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le BAIIA ajusté a reculé de 7,1 millions de dollars et de 5,1 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Au cours du quatrième trimestre de 2016, le BAIIA ajusté a subi les contrecoups des problèmes opérationnels survenus à une usine de fabrication de produits chimiques pour le traitement de l'eau et de la baisse des tarifs d'exploitation à une usine de produits chimiques spécialisés où une première étape d'expansion a été lancée. Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a progressé de 96,5 millions de dollars et de 98,2 millions de dollars, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2015. Cette progression est principalement attribuable à la dépréciation d'immobilisations incorporelles et à la perte sur la dépréciation d'actifs comptabilisées au cours du quatrième trimestre de 2015, partiellement diminuées par la hausse du recouvrement d'impôt en 2016 par rapport à 2015, qui découlait essentiellement de la résorption de certains passifs d'impôt différés.

Fonctions du siège social

(en milliers de dollars)	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Exercices clos les</u>	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Coût des services	19 643 \$	13 482 \$	80 870 \$	50 353 \$
BAIIA ajusté	(19 643)	(13 482)	(80 870)	(50 353)
(Perte de change latente) profit de change latent	(3 897)	(3 215)	8 647	(26 145)
BAIIA	(23 540)	(16 697)	(72 223)	(76 498)
Charges financières nettes	(6 131)	(2 593)	(31 415)	(1 917)
Recouvrement (charge) d'impôt	88	(55)	3 039	(534)
Perte nette	(29 583) \$	(19 345) \$	(100 599) \$	(78 949) \$

Le secteur des fonctions du siège social comprend les charges administratives des activités du siège social qui ne peuvent être affectées directement à un secteur d'activité, telles que la trésorerie, les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines, les services juridiques, la gestion des risques et les fonds nécessaires à l'application de mesures de protection de l'environnement et de mesures de santé et de sécurité.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, les charges afférentes au siège social, abstraction faite des profits et pertes de change latents, des charges financières nettes et de l'impôt sur le résultat, ont augmenté de 6,2 millions de dollars et de 30,5 millions de dollars, respectivement, en regard des périodes comparatives de 2015. Au cours du quatrième trimestre de 2016, Chemtrade a engagé des coûts de 8,5 millions de dollars relativement à l'acquisition de Canexus. Au cours du troisième trimestre de 2016, Chemtrade a réalisé des pertes de change latentes de 20,3 millions de dollars au remboursement de la dette à long terme en utilisant le produit du placement de débentures (se reporter à la rubrique **Faits récents**). Au cours du troisième trimestre de 2015, un profit de 4,1 millions de dollars a été réalisé sur le règlement d'un litige lié à l'acquisition de Marsulex en 2011. L'ajustement de la juste valeur du régime de rémunération incitative à long terme (« RILT ») apporté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a diminué de 1,0 million de dollars et de 1,8 million de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015.

Les remarques concernant la charge au titre du RILT portent sur les RILT 2014-2016, 2015-2017 et 2016-2018. Les paiements au titre de ces régimes sont à verser au début de 2017, de 2018 et de 2019, respectivement. Les attributions comportent un élément lié au rendement et un élément lié aux droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions. L'élément lié au rendement pour les attributions au titre des RILT 2014-2016 et 2015-2017 est fondé sur le rendement total réalisé pour les porteurs de parts pour la période de rendement de trois ans du régime, sur la croissance du BAIIA ajusté et sur le rendement total réalisé pour les porteurs de parts de Chemtrade par rapport au rendement total de l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX. L'élément lié au rendement pour les attributions du RILT 2016-2018 est semblable à celui des attributions des RILT 2014-2016 et 2015-2017, si ce n'est que le rendement total pour les porteurs de parts de Chemtrade est évalué en fonction du rendement total de l'indice de dividendes S&P/TSX et non de celui de l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX. L'élément lié aux droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions des attributions au titre du RILT découle d'un régime d'actions

fictives et donne droit à un paiement en trésorerie à la clôture de la période de rendement. En raison de la nature de ces calculs, il est difficile de prévoir le montant de la charge au titre du RILT qui sera constaté pour toute période donnée, puisqu'il est fondé sur un modèle d'évaluation qui prend en compte plusieurs variables.

Chemtrade a effectué une opération de couverture selon laquelle sa dette à long terme libellée en dollars américains servira à couvrir ses investissements dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Ainsi, tout profit ou toute perte découlant de la dette libellée en dollars américains sera contrebalancé par le profit ou la perte de change découlant des investissements dans les établissements à l'étranger. Les profits ou les pertes sur la conversion du montant désigné de la dette libellée en dollars américains et des investissements dans les établissements à l'étranger sont à présent comptabilisés au montant net dans les autres éléments du résultat global. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, une perte de change de 1,9 million de dollars et un profit de change de 31,2 millions de dollars, respectivement, ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global lors de la réévaluation de la dette libellée en dollars américains, comparativement à une perte de change respective de 7,2 millions de dollars et de 35,6 millions de dollars comptabilisée pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les charges financières nettes ont affiché une hausse de 3,5 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2015 du fait de l'ajustement de la juste valeur et des intérêts des débetures émises au troisième trimestre de 2016. Au quatrième trimestre de 2016, une perte de 1,1 million de dollars a été comptabilisée relativement à la juste valeur des débetures, contre un profit de 0,6 million de dollars enregistré au quatrième trimestre de 2015. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les charges financières nettes ont affiché une hausse de 29,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. Pour l'exercice 2016, une perte de 9,7 millions de dollars a été comptabilisée relativement à la juste valeur des débetures comparativement à un profit de 11,2 millions de dollars en 2015. De surcroît, des coûts de transaction de 6,4 millions de dollars ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2016 dans le cadre de l'émission de débetures, et une charge d'intérêts additionnelle liée à ces nouvelles débetures a été comptabilisée en 2016.

Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles

Installation à Augusta

Le 30 juin 2016, Fibrant LLC (« Fibrant ») a annoncé publiquement son intention de mettre un terme à ses activités liées au caprolactame menées à Augusta, en Géorgie. Chemtrade exploite une installation à Augusta, qui fournit des produits d'acide sulfurique à l'installation de Fibrant. Au cours de l'exercice, Fibrant a amorcé la cessation progressive de ses activités et a mis fin à sa production en novembre 2016, ce qui a entraîné la cessation des activités de l'installation de Chemtrade à Augusta.

Chemtrade a comptabilisé une perte de 55,7 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2016 relativement à la dépréciation des actifs liés à ses installations de fabrication d'acide sulfurique situées à Augusta, en Géorgie. Compte tenu de la fin des activités de Fibrant susmentionnée, les flux de trésorerie associés à ces actifs particuliers ne pouvaient plus étayer leur valeur comptable.

En outre, la fin des activités de Fibrant à Augusta a été considérée comme un indice de dépréciation de la valeur du contrat que Chemtrade a conclu avec Fibrant. Par conséquent, Chemtrade a comptabilisé une perte de valeur de 3,1 millions de dollars liée aux immobilisations incorporelles dans le secteur des PSPCP.

Ces pertes sont prises en compte dans le coût des ventes et des services à l'état du résultat global. Un recouvrement d'impôt différé de 23,3 millions de dollars a également été comptabilisé relativement à ces dépréciations.

Dépréciation du goodwill dans le secteur STEPCS

Au cours du quatrième trimestre de 2015, Chemtrade a comptabilisé une perte de valeur de 88,7 millions de dollars relativement au goodwill dans le secteur STEPCS. La concurrence accrue dans le domaine du traitement de l'eau a été considérée comme un indice de dépréciation. Tout flux de trésorerie estimé lié aux dépenses d'investissement futures considérées comme des dépenses qui accroissent la capacité d'exploitation de Chemtrade n'est pas pris en compte lorsque le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation.

Par ailleurs, Chemtrade a comptabilisé une perte de 7,4 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2015 relativement à la dépréciation des actifs liés à certaines installations de fabrication de produits chimiques de traitement des eaux. Compte tenu de la pression sur les prix exercée par la concurrence susmentionnée, les flux de trésorerie associés à ces actifs particuliers tiraient à la baisse et ne pouvaient donc plus étayer leur valeur comptable.

Ces pertes ont été prises en compte dans le coût des ventes et des services à l'état du résultat global en 2015.

Change

Chemtrade compte certaines filiales en exploitation qui utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. Comme Chemtrade présente son information en dollars canadiens, son bénéfice net est exposé aux fluctuations du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. Chemtrade estime à l'heure actuelle que si le dollar américain se raffermirait de 0,01 \$, sans couverture, cela aura une incidence positive sur le BAIIA ajusté et les liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien d'environ 1,3 million de dollars et 0,8 million de dollars par année, respectivement, et vice versa.

En vue de gérer la volatilité des cours de change, Chemtrade a conclu avec ses principales banques plusieurs contrats de change, qui prennent la forme d'ententes selon les critères de l'International Swap and Derivatives Association (l'« ISDA »). Les contrats en vigueur au 31 décembre 2016 comprennent des contrats à terme standardisés portant sur la vente du montant suivant pour des périodes allant jusqu'en mars 2017 :

Montant	Cours de change moyen pondéré
7 000 \$ US	1,35 \$

Ces contrats visent à gérer le risque de change lié à certaines transactions en monnaie étrangère. Le montant du dérivé connexe est inscrit à la juste valeur à la clôture de la période et est porté aux charges payées d'avance et autres actifs ou aux fournisseurs et autres créditeurs aux états consolidés de la situation financière. La charge ou le profit hors trésorerie en résultant est inclus dans les frais de vente et charges administratives. L'incidence de cette charge ou de ce profit hors trésorerie est exclue du calcul du BAIIA ajusté et des liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien. Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Mesures non conformes aux IFRS – Flux de trésorerie**.

Certaines filiales de Chemtrade en exploitation aux États-Unis utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'investissement dans ces établissements à l'étranger libellé en dollars américains a fait l'objet d'une opération de couverture suivant laquelle les facilités de crédit de Chemtrade libellées en dollars américains servent à le couvrir. Tout profit et toute perte de change sur les emprunts libellés en dollars américains aux termes des facilités de crédit seront annulés par tout profit ou toute perte de change découlant de l'investissement dans les établissements à l'étranger libellé en dollars américains. Les profits et les pertes de change sur la somme affectée de la dette à long terme et l'investissement dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les variations portées au cumul des autres éléments du résultat global depuis le 31 décembre 2015 résultent des variations du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016.

Le cours de change utilisé pour convertir les soldes libellés en dollars américains a diminué, passant de 1,00 \$ US pour 1,38 \$ au 31 décembre 2015 à 1,00 \$ US pour 1,34 \$ au 31 décembre 2016. Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Risques et incertitudes** pour plus de précisions à propos du change.

Produits financiers et charges financières

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les charges financières nettes ont atteint 12,9 millions de dollars et 62,8 millions de dollars, respectivement, contre 10,8 millions de dollars et 33,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre de 2015. Les charges financières ont augmenté en 2016 par rapport aux périodes correspondantes de 2015 en raison essentiellement des ajustements de la juste valeur des débentures. De surcroît, des coûts de transaction de 6,4 millions de dollars ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2016 dans le cadre de l'émission de débentures, et une charge d'intérêts additionnelle liée aux nouvelles débentures a été comptabilisée en 2016.

Les charges financières nettes tiennent compte de la variation de la juste valeur des débentures de Chemtrade. Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, la réévaluation des débentures a entraîné des pertes respectives de 1,1 million de dollars et de 9,7 millions de dollars, contre des profits de 0,6 million de dollars et de 11,2 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2015.

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Chemtrade a comptabilisé des charges de désactualisation de 0,3 million de dollars et de 1,4 million de dollars, respectivement, en raison de l'amortissement des coûts de transaction liés aux emprunts de Chemtrade. Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Chemtrade a comptabilisé des charges de désactualisation de 0,6 million de dollars et de 2,1 millions de dollars, respectivement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Situation de trésorerie et sources de financement – Activités de financement**.

Le taux d'intérêt annuel effectif moyen pondéré de la dette de premier rang était de 3,44 % au 31 décembre 2016 (3,40 % au 31 décembre 2015). Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Situation de trésorerie et sources de financement** – *Activités de financement* – *Instruments financiers* pour de plus amples renseignements sur les swaps.

Impôt sur le résultat

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement et une entité intermédiaire de placement déterminée (une « EIPD ») à des fins fiscales. Le Fonds est assujéti à l'impôt au taux marginal le plus élevé visant les particuliers, soit environ 53,5 % sur la totalité du bénéfice imposable non distribué aux porteurs de parts. Le Fonds est également assujéti à l'impôt sur la totalité du bénéfice imposable, sauf les dividendes, provenant de sociétés et de filiales intermédiaires canadiennes (autres que les filiales canadiennes qui retirent certains revenus de placement) à un taux d'impôt similaire à celui des sociétés. Le bénéfice provenant de filiales non canadiennes du Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat dans la mesure où il est distribué aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Chemtrade s'attend à ce que le bénéfice distribué aux porteurs de parts ne soit pas assujéti à l'impôt relatif aux EIPD, en fonction de la structure du Fonds et de celle de ses filiales.

Le bénéfice imposable distribué par le Fonds aux porteurs de parts est considéré comme un revenu imposable pour ces derniers.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, les recouvrements d'impôt exigibles se sont chiffrés à 10,4 millions de dollars et à 6,6 millions de dollars, respectivement, comparativement à des charges d'impôt de 3,0 millions de dollars et de 5,5 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2015. L'importance du recouvrement d'impôt au cours de 2016 est attribuable à la reprise de provisions liées à une acquisition antérieure comptabilisée pour des périodes frappées de prescription. Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, des recouvrements d'impôt différé respectifs de 15,6 millions de dollars et de 71,0 millions de dollars ont été enregistrés comparativement à des recouvrements d'impôt différés de 19,5 millions de dollars et de 27,0 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2015, respectivement. L'augmentation du recouvrement d'impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'explique essentiellement par la résorption des passifs d'impôt différés liés aux actifs dépréciés dans le secteur des PSPCP au cours du deuxième trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles**) et par la comptabilisation des différences temporaires déductibles.

Le taux d'impôt effectif pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016 diffère du taux d'impôt prévu par la loi, en raison essentiellement de la déduction du bénéfice imposable distribué aux porteurs de parts, partiellement contrebalancée par des pertes subies dans des pays où le taux d'impôt est supérieur.

En 2014, Chemtrade a repris un solde d'impôt exigible dans le cadre de l'acquisition de General Chemical Holding Company (« General Chemical »). Une partie de ce solde a été payée en 2015, tandis que le reste du solde est en cours d'examen par les autorités fiscales appropriées. Au cours de 2016, une tranche de 21,3 millions de dollars du solde a cessé d'être considérée comme un passif d'impôt. Dans le cadre de la convention d'acquisition, ce solde a été reclassé dans les fournisseurs et autres crédateurs en tant que montant devant être remis au vendeur de

l'entreprise, alors qu'un montant de 15,4 millions de dollars a été payé au cours de 2016. Aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état du résultat global relativement à cette transaction.

La baisse nette de 4,5 millions de dollars des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2016 en regard du 31 décembre 2015 résulte surtout de la diminution des actifs d'impôt différé et de l'utilisation des pertes autres qu'en capital subies dans certains pays, contrées par une augmentation des pertes en capital et de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé liés aux coûts de transaction de l'émission des débetures au cours du troisième trimestre de 2016.

La baisse nette de 80,5 millions de dollars des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2016 en regard du 31 décembre 2015 résulte essentiellement de la résorption de certains passifs d'impôt différé liée à des actifs qui ont été dépréciés dans le secteur des PSPCP au deuxième trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles**). Les passifs d'impôt différé ont également diminué au cours de 2016 en raison de l'effet du cours de change.

Le Fonds ne comptabilise pas d'impôt différé à l'égard de ses différences temporaires déductibles ou de celles de ses filiales intermédiaires. Ces différences se rapportent en effet essentiellement aux participations dans les filiales directes de Chemtrade et elles devraient se résorber sans conséquence sur le plan fiscal pour le Fonds.

Excédent des flux de trésorerie et du bénéfice net par rapport aux distributions versées

Le tableau suivant présente l'excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et du bénéfice net par rapport aux distributions versées pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices clos le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestre clos le</u>		<u>Exercices clos les</u>	
	31 décembre 2016	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49 790 \$	153 009 \$	161 974 \$	104 296 \$
(Perte nette) bénéfice net	(8 902)	(12 658)	(47 590)	21 030
Distributions versées au cours de la période	20 746	82 912	82 640	71 394
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport aux distributions en trésorerie versées	29 044	70 097	79 334	32 902
Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en trésorerie versées	(29 648)	(95 570)	(130 230)	(50 364)

Chemtrade tient compte du montant des flux de trésorerie provenant des activités pour établir le montant des distributions disponibles pour paiement à ses porteurs de parts. En général, Chemtrade ne considère pas les fluctuations trimestrielles du fonds de roulement, puisqu'elles tendent à être temporaires. Généralement, Chemtrade ne tient pas compte du bénéfice net pour établir le montant des distributions puisqu'il s'agit d'une mesure hors trésorerie qui ne représente pas le montant des flux de trésorerie que peut dégager Chemtrade. Cette divergence est particulièrement pertinente pour Chemtrade, qui engage des charges relativement élevées au titre des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des profits et pertes de change, et des charges et recouvrements d'impôt différé.

Distributions

Les distributions aux porteurs de parts suivantes ont été déclarées pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Distribution par part	Total (en milliers de dollars)
Trimestre clos le 31 décembre			
31 octobre 2016	30 novembre 2016	0,10 \$	6 916 \$
30 novembre 2016	30 décembre 2016	0,10	6 916
30 décembre 2016	31 janvier 2017	0,10	6 917
Total partiel		0,30 \$	20 749 \$
Trimestre clos le 30 septembre 2016		0,30 \$	20 730 \$
Trimestre clos le 30 juin 2016		0,30 \$	20 721 \$
Trimestre clos le 31 mars 2016		0,30 \$	20 721 \$
Total pour l'exercice clos le 31 décembre 2016		1,20 \$	82 921 \$

Les distributions aux porteurs de parts suivantes ont été déclarées pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Distribution par part	Total (en milliers de dollars)
Trimestre clos le 31 décembre			
30 octobre 2015	30 novembre 2015	0,10 \$	6 907 \$
30 novembre 2015	31 décembre 2015	0,10	6 907
31 décembre 2015	29 janvier 2016	0,10	6 907
Total partiel		0,30 \$	20 721 \$
Trimestre clos le 30 septembre 2015		0,30 \$	20 716 \$
Trimestre clos le 30 juin 2015		0,30 \$	20 697 \$
Trimestre clos le 31 mars 2015		0,30 \$	20 566 \$
Total pour l'exercice clos le 31 décembre 2015		1,20 \$	82 700 \$

Les distributions de Chemtrade aux fins fiscales canadiennes ont été traitées comme suit en 2015 et en 2016 :

	Autres revenus	Dividendes ¹⁾	Revenu étranger ne provenant pas d'une entreprise	Total
2015	18,3 %	17,3 %	64,4 %	100 %
2016 ²⁾	19,3 %	16,3 %	64,4 %	100 %

¹⁾ Ces dividendes ne sont pas considérés comme des dividendes admissibles pour les porteurs de parts qui sont des résidents canadiens et ne sont donc pas admissibles au crédit d'impôt bonifié.

²⁾ Représente la qualification fiscale anticipée des distributions planifiées. Le traitement fiscal réel des distributions de 2016 sera déterminé d'ici le 28 février 2017.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les distributions du Fonds aux porteurs de parts sont entièrement tirées de ses placements dans des filiales en exploitation. Les placements du Fonds sont financés par des parts de fiducie détenues par les porteurs de parts, par les facilités de crédit et par les débentures. Les flux de trésorerie de Chemtrade sont nécessaires pour financer les distributions en trésorerie aux porteurs de parts, les besoins de capital, les intérêts, les charges du siège social et les autres obligations juridiques.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2016 se sont établies à 49,8 millions de dollars, en baisse de 19,2 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2015. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont établies à 153,0 millions de dollars, soit une baisse de 9,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. La baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015 est essentiellement attribuable au repli du BAIIA ajusté, atténué par les variations du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Le 16 janvier 2015, Chemtrade a réalisé l'acquisition des actifs d'exploitation de Hydor-Tech Ltd. Pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les dépenses d'investissement se sont établies à 24,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, contre 33,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015. Ces montants comprennent 19,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2016 et 27,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2015 au titre de l'investissement de maintien requis pour les activités poursuivies. Les fonds affectés aux dépenses d'investissement se sont établis à 56,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 64,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces montants comprennent 44,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et 52,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 au titre de l'investissement de maintien requis pour les activités poursuivies. Chemtrade prévoit engager des dépenses d'environ 45,0 millions de dollars en 2017 au titre des dépenses d'investissement de maintien.

Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, se sont établies à 4,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, contre 5,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015. Les fonds affectés aux dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, se sont établis à 11,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit le même montant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, sont :

- i) financées d'avance, généralement dans le cadre d'une acquisition importante et du financement connexe,
- ii) considérées comme des dépenses qui accroissent ou améliorent la capacité d'exploitation de Chemtrade,
- iii) des dépenses d'investissement importantes liées à l'environnement et considérées comme non récurrentes, ou
- iv) des dépenses d'investissement devant être remboursées par un tiers.

Activités de financement

Au 31 décembre 2016, les facilités de crédit de Chemtrade comprenaient un emprunt à terme de 436,4 millions de dollars (325,0 millions de dollars américains) d'une durée de cinq ans et une facilité de crédit renouvelable de 815,0 millions de dollars (607,0 millions de dollars américains).

Au cours du troisième trimestre de 2016, Chemtrade a émis un total de 143,8 millions de dollars en capital de débentures (se reporter à la rubrique **Faits récents**). Chemtrade a engagé des coûts de 6,4 millions de dollars, montant qui tient compte de la rémunération des preneurs fermes et des autres frais liés au placement. Le produit net de l'émission a été utilisé pour rembourser la dette à long terme. Le remboursement a donné lieu à une perte de change réalisée de 20,3 millions de dollars, qui a été comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives de l'état du résultat global, et à la comptabilisation de coûts d'extinction de la dette de 0,7 million de dollars dans les charges financières de l'état du résultat global.

En 2015, Chemtrade a modifié les modalités de ses facilités de crédit afin de reporter l'échéance. Chemtrade a engagé des coûts de 1,7 million de dollars relativement à ces modifications. Ces charges ont été différées et sont amorties à titre de charges financières dans le résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le 16 septembre 2016, Chemtrade a modifié les modalités de ses facilités de crédit afin de réduire le montant disponible de la dette à terme de 107,0 millions de dollars américains et de faire augmenter d'un montant équivalent le montant disponible aux termes de la facilité de crédit renouvelable.

Au cours du quatrième trimestre de 2016 et de 2015, des montants de remboursement nets de 14,4 millions de dollars et de 20,1 millions de dollars ont été versés sur la partie renouvelable des facilités de crédit, respectivement. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et de 2015, il y a eu un montant de remboursement net de 144,8 millions de dollars et un montant d'emprunt net de 12,5 millions de dollars sur la partie renouvelable des facilités de crédit, respectivement.

Les distributions aux porteurs de parts au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été légèrement supérieures à celles des périodes correspondantes de 2015, en raison de l'émission de parts à la conversion de débentures depuis les périodes comparatives de 2015, alors que les distributions par part sont demeurées les mêmes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos des distributions en trésorerie, il y a lieu de se reporter aux rubriques **Mesures non conformes aux IFRS – Flux de trésorerie** et **Excédent des flux de trésorerie et du bénéfice net par rapport aux distributions versées**.

Instruments financiers

En mars 2014, Chemtrade a conclu des swaps avec ses principaux banquiers pour fixer les composantes TIOL de ses taux d'intérêt sur une tranche de 325,0 millions de dollars américains de l'encours de la dette à long terme jusqu'en janvier 2019. Ces swaps ont été officiellement désignés comme des couvertures dès la date d'établissement. Toutes les variations de la juste valeur des swaps ont été comptabilisées à titre d'autres éléments du résultat global, dans les états consolidés du résultat global.

Au cours du premier trimestre de 2015, Chemtrade a effectué une opération de couverture, selon laquelle sa dette à long terme libellée en dollars américains servira à couvrir ses investissements dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Ainsi, tout profit ou toute perte découlant de la dette

libellée en dollars américains sera contrebalancé par le profit ou la perte de change découlant des investissements dans les établissements à l'étranger. Les profits ou les pertes sur la conversion du montant désigné de la dette libellée en dollars américains et des investissements dans les établissements à l'étranger sont à présent comptabilisés au montant net dans les autres éléments du résultat global.

Soldes de trésorerie

Au 31 décembre 2016, les soldes nets de trésorerie de Chemtrade s'élevaient à 14,7 millions de dollars et le fonds de roulement s'élevait à 14,2 millions de dollars. Au 31 décembre 2015, les soldes de trésorerie s'établissaient à 8,0 millions de dollars et à 15,5 millions de dollars, respectivement. Chemtrade calcule le fonds de roulement en excluant la trésorerie, les actifs détenus en vue de la vente, les distributions à payer, la tranche courante de la dette à long terme et des débetures, ainsi que les passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente. Les flux de trésorerie dégagés par Chemtrade serviront à financer les distributions en trésorerie aux porteurs de parts, les besoins de capital, les intérêts, les charges du siège social et les autres obligations juridiques.

Liquidités futures

Les liquidités futures de Chemtrade sont essentiellement tributaires des flux de trésorerie de ses filiales en exploitation. Ces flux de trésorerie serviront à financer les charges continues, y compris l'investissement de maintien, les distributions aux porteurs de parts et les engagements financiers dans le cours normal des affaires. Les flux de trésorerie sont sensibles aux variations du volume, des prix de vente et du coût des intrants, de sorte que toute variation de ces éléments peut se répercuter sur les liquidités futures. La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation seront suffisants pour que Chemtrade puisse satisfaire à ses obligations et engagements futurs dans le cours normal de ses activités commerciales. Chemtrade dispose en outre de facilités de crédit renouvelables qui pourront servir à payer diverses charges du siège social, dont le financement des dépenses d'investissement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique *Sources de financement* ci-après pour obtenir de plus amples renseignements.

Sources de financement

Au 31 décembre 2016, Chemtrade détenait des facilités de crédit s'élevant à environ 1,3 milliard de dollars (932,0 millions de dollars américains), soit un emprunt à terme de 436,4 millions de dollars (325,0 millions de dollars américains) et une facilité de crédit renouvelable de 815,0 millions de dollars (607,0 millions de dollars américains). Ces facilités de crédit échoient en octobre 2020. Au 31 décembre 2016, Chemtrade disposait de la totalité de son encours sur son emprunt à terme et il avait prélevé 12,3 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable. De plus, Chemtrade avait engagé un total de 21,9 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable au titre de lettres de crédit de soutien.

Au 31 décembre 2016, Chemtrade disposait d'un emprunt à long terme de 11,8 millions de dollars relativement à ses installations de l'usine de traitement des sables bitumineux à Mildred Lake de Syncrude en Alberta. L'emprunt, qui est garanti par les actifs de l'usine, porte intérêt à un taux annuel fixe de 7,3 % et le principal est remboursable en versements mensuels jusqu'en décembre 2019.

Au 31 décembre 2016, Chemtrade avait en cours quatre séries de débetures d'une valeur nominale totale de 377,2 millions de dollars (valeur marchande de 392,4 millions de dollars) échéant à des dates allant du 31 mars 2017 au 31 août 2023.

Clauses restrictives

En date du 31 décembre 2016, Chemtrade respectait toutes les clauses restrictives de ses conventions de crédit.

Sommaire des résultats trimestriels

<i>(en millions de dollars)</i>	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015
Produits des activités poursuivies	251,7 \$	273,0 \$	262,1 \$	280,4 \$	277,5 \$	304,7 \$	276,2 \$	269,0 \$
Coût des ventes et des services	(228,5)	(230,1)	(280,1)	(246,1)	(342,1)	(262,8)	(238,0)	(229,2)
Marge brute	23,3	42,9	(17,9)	34,2	(64,6)	41,9	38,3	39,8
Frais de vente et charges administratives								
(Perte de change latente) profit de change latent	(3,9)	(2,5)	1,7	13,4	(3,2)	(13,3)	1,4	(11,0)
Charge au titre du RILT	(1,4)	(1,2)	(1,8)	(0,2)	(2,4)	0,8	(2,2)	(2,6)
Autres	(24,6)	(37,5)	(19,3)	(21,3)	(18,1)	(14,2)	(17,1)	(19,4)
Total des frais de vente et charges administratives	(29,9)	(41,2)	(19,4)	(8,1)	(23,7)	(26,7)	(17,9)	(33,0)
Bénéfice (perte) d'exploitation	(6,7)	1,8	(37,3)	26,1	(88,3)	15,2	20,4	6,8
Charges financières nettes								
Évaluation à la valeur du marché des débetures	(1,1)	(7,7)	(3,3)	2,3	0,6	13,6	5,3	(8,4)
Coûts d'extinction de la dette	—	(0,7)	—	—	—	—	—	—
Autres	(11,8)	(18,4)	(10,9)	(11,1)	(11,4)	(11,4)	(10,8)	(11,3)
Total des (charges financières nettes) produits financiers nets	(12,9)	(26,8)	(14,2)	(8,8)	(10,8)	2,2	(5,5)	(19,7)
Recouvrement (charge) d'impôt	26,0	9,7	31,7	10,2	16,5	(1,0)	5,7	0,4
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	6,4 \$	(15,3) \$	(19,8) \$	27,5 \$	(82,6) \$	16,4 \$	20,7 \$	(12,5) \$
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités abandonnées	(15,3) \$	0,3 \$	2,2 \$	1,3 \$	2,6 \$	2,0 \$	2,3 \$	3,5 \$
(Perte nette) bénéfice net	(8,9) \$	(15,0) \$	(17,6) \$	28,8 \$	(80,1) \$	18,5 \$	23,0 \$	(9,0) \$

En général, le caractère saisonnier des activités a peu d'incidences sur les résultats financiers. Certains des principaux éléments ayant eu une répercussion importante sur les résultats financiers des huit derniers trimestres sont décrits ci-après.

Produits et marge brute

La marge brute s'est amenuisée au cours du quatrième trimestre de 2015 en raison d'une perte de valeur de 88,7 millions de dollars enregistrée relativement au goodwill et de la dépréciation de certains actifs s'élevant à 7,4 millions de dollars. La marge brute s'est repliée au deuxième trimestre de 2016 en raison d'une dépréciation de 55,7 millions de dollars de certains actifs et d'une dépréciation de 3,1 millions de dollars d'immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations**

incorporelles). La marge brute s'est resserrée au quatrième trimestre de 2016, en raison de la faiblesse des résultats du secteur STEPCS.

Frais de vente et charges administratives

Les frais de vente et charges administratives tiennent compte de la variation de la juste valeur de l'obligation de Chemtrade au titre du RILT. Le montant de la charge comptabilisé pour tout trimestre est fonction de la variation des différents paramètres utilisés pour évaluer la juste valeur de l'obligation.

Au cours du troisième trimestre de 2015, la diminution des autres frais de vente et charges administratives s'explique par l'ajout d'un profit de 4,1 millions de dollars réalisé sur le règlement d'un litige relatif à l'acquisition de Marsulex en 2011. Au cours du troisième trimestre de 2016, une perte de change réalisée de 20,3 millions de dollars découlant du remboursement sur l'emprunt à terme au moyen du produit du placement des débentures est venue augmenter le montant des autres frais de vente et charges administratives (se reporter à la rubrique **Faits récents**). Par ailleurs, les autres frais de vente et charges administratives étaient élevés au quatrième trimestre de 2016, puisqu'ils comprenaient des coûts d'acquisition de 8,5 millions de dollars liés à l'acquisition de Canexus (se reporter à la rubrique **Faits récents**).

Charges financières nettes

Les charges financières nettes tiennent compte des variations de la juste valeur des débentures de Chemtrade. Le montant relatif aux ajustements de la juste valeur des débentures comptabilisé pour un trimestre donné présente des variations qui sont fonction de la valeur de marché des débentures à la clôture de la période. La composante principale du poste « Autres charges financières nettes » représente les intérêts découlant des facilités de crédit et débentures de Chemtrade.

Le troisième trimestre de 2016 comprend des coûts d'extinction de la dette associés au remboursement des facilités de crédit. Les autres charges financières nettes ont augmenté au troisième trimestre de 2016, puisqu'elles comprenaient des coûts de transaction de 6,4 millions de dollars liés à l'émission des débentures.

Impôt sur le résultat

Les recouvrements d'impôt étaient élevés au quatrième trimestre de 2015 et au troisième trimestre de 2016 en raison essentiellement de l'augmentation des pertes nettes enregistrées au cours de ces trimestres. Le recouvrement d'impôt a été élevé au premier trimestre de 2016 surtout en raison de la résorption de certains passifs d'impôt différé attribuable à la variation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le recouvrement d'impôt a été élevé au deuxième trimestre de 2016 principalement par suite de la résorption de certains passifs d'impôt différé liés à la dépréciation d'actifs (se reporter à la rubrique **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles**). Le recouvrement d'impôt était élevé au quatrième trimestre de 2016 en raison surtout de la reprise de provisions attribuable à une acquisition antérieure comptabilisée pour des périodes qui sont désormais frappées de prescription et de la résorption de certains passifs d'impôt différé.

Activités abandonnées

Les activités abandonnées correspondent au secteur de l'exploitation internationale, qui a été classé en tant qu'activité abandonnée au 31 décembre 2016 (se reporter à la rubrique **Faits récents**). La perte nette enregistrée

au quatrième trimestre de 2016 est principalement attribuable aux charges d'impôt différé comptabilisées relativement à la vente prochaine du secteur.

Titres en circulation de Chemtrade

Au 26 février 2017 et au 31 décembre 2016, les parts et les titres ordinaires convertibles en parts émis et en circulation étaient les suivants :

	26 février 2017		31 décembre 2016	
	Titres convertibles	Parts	Titres convertibles	Parts
Parts ordinaires en circulation		69 188 722		69 172 785
Débiteures à 6,0 % ¹⁾	27 102	1 693 875	27 357	1 709 813
Débiteures à 5,75 % ²⁾	79 637	3 981 850	79 637	3 981 850
Débiteures à 5,25 % ³⁾	126 500	4 517 857	126 500	4 517 857
Débiteures à 5,00 % ⁴⁾	143 750	5 784 708	143 750	5 784 708
Parts en circulation et pouvant être émises à la conversion des débiteures		85 167 012		85 167 013
Reçus de souscription	21 800 000	21 800 000	—	—

¹⁾ Convertibles au prix de 16,00 \$ par part.

²⁾ Convertibles au prix de 20,00 \$ par part.

³⁾ Convertibles au prix de 28,00 \$ par part.

⁴⁾ Convertibles au prix de 24,85 \$ par part.

Obligations contractuelles

Les données relatives aux obligations contractuelles au 31 décembre 2016 figurent ci-après :

Obligations contractuelles (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme	460 459 \$	3 654 \$	8 156 \$	448 649 \$	— \$
Débiteures	377 244	27 357	79 637	126 500	143 750
Contrats de location simple	83 661	29 561	35 450	12 379	6 271
Intérêts sur la dette à long terme	57 520	15 699	30 551	11 270	—
Intérêts sur les débiteures	87 371	18 818	32 237	24 337	11 979
Total des obligations contractuelles	1 066 255 \$	95 089 \$	186 031 \$	623 135 \$	162 000 \$

Parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les fiduciaires et l'équipe de haute direction de Chemtrade. Les fiduciaires touchent une rémunération sous forme de provision annuelle sur honoraires. Outre leur salaire, Chemtrade offre aussi aux membres de l'équipe de haute direction des avantages autres qu'en trésorerie, dont le versement pour leur compte de cotisations à un régime à cotisations définies postérieur à l'emploi. Les régimes à l'intention de l'équipe de haute direction sont identiques aux régimes offerts à tous les membres du personnel du même pays.

Le régime de rémunération incitative annuelle (le « RRIA ») confère aux membres de l'équipe de haute direction visés le droit à des attributions en trésorerie annuelles fondées sur i) la réussite de Chemtrade dans l'atteinte d'objectifs financiers (pour 2016, la performance financière a été pondérée à 65 % du total de l'attribution au titre du RRIA) et ii) leur succès individuel dans l'atteinte d'objectifs personnels (pour 2016, pondéré à 35 % du total de l'attribution au titre du RRIA) énoncés dans leurs objectifs pour l'exercice.

Comme il est décrit dans les états financiers consolidés annuels de Chemtrade, le RILT vise à harmoniser les intérêts des participants avec ceux des porteurs de parts. Il s'agit d'un régime en trésorerie où le paiement est déclenché à l'atteinte de critères de rendement préétablis. Chaque année, le comité de rémunération et de gouvernance de l'entreprise établit la période de rendement sur laquelle le rendement sera mesuré, et depuis 2006, les attributions annuelles au titre du RILT ont été fondées sur une période de rendement de trois ans. La totalité des attributions au titre du RILT est acquise à la fin de la période de trois ans. La valeur de cette rémunération est réévaluée chaque date de clôture en fonction des variations de la juste valeur des attributions.

Un délai de préavis réciproque s'applique à certains membres de l'équipe de haute direction. En cas de cessation d'emploi sans motif valable, ils ont le droit de recevoir des indemnités de fin de contrat de travail correspondant à un montant maximal égal au salaire brut de 9 à 24 mois, selon le nombre d'années de service en tant que membre de la direction.

Chemtrade offre à ses fiduciaires un régime de droits différés à la valeur de parts, aux termes duquel les fiduciaires sont tenus de recevoir au moins 30 % de leur rémunération sous la forme de droits différés de Chemtrade. Les fiduciaires peuvent également choisir de recevoir une partie additionnelle de leur rémunération sous la forme de droits différés de Chemtrade et le reliquat, en un paiement en espèces. Au 31 décembre 2016, la valeur marchande de ces droits différés, qui sont compris dans les fournisseurs et autres créditeurs, était de 4,4 millions de dollars (3,4 millions de dollars en 2015).

La charge de rémunération au titre des principaux dirigeants comptabilisée dans le résultat global se présente comme suit :

	2016	2015
Rémunération à court terme	8 660 \$	7 182 \$
RILT	3 595	4 992
	12 255 \$	12 174 \$

Risques et incertitudes

Chemtrade exploite une entreprise diversifiée qui offre des produits chimiques industriels et des services à des clients en Amérique du Nord et dans le monde entier. Chemtrade est l'un des plus importants fournisseurs en Amérique du Nord d'acide sulfurique, de services de traitement de l'acide épuisé, de coagulants inorganiques utilisés pour le traitement des eaux, de nitrate de sodium, d'hydrosulfite de sodium et de pentasulfure de phosphore. Chemtrade est l'un des principaux fournisseurs régionaux de soufre, de chlorate de sodium, de dioxyde de soufre liquide, de chlorure de potassium et d'oxyde de zinc. En outre, Chemtrade offre des services industriels comme le traitement des sous-produits et des flux de déchets industriels. Chemtrade est exposé à divers risques liés à ses activités. Ces risques comprennent notamment une réduction générale de la demande de ses produits, la perte d'une partie de sa clientèle, l'interruption de l'approvisionnement de produits ou de matières premières, les fluctuations des prix des produits vendus ou des matières premières achetées, ou les deux, la capacité de l'industrie, l'intégration des acquisitions ainsi que les risques d'exploitation, les risques liés au transport et les risques découlant du fait des produits associés à la nature de ses activités. Chemtrade importe des matières premières et des produits clés d'outre-mer et est donc exposé aux risques additionnels liés à l'activité de sourçage. Chemtrade recourt considérablement au système ferroviaire pour le transport de matières en Amérique du Nord. Certains emplacements sont desservis par un seul transporteur, de sorte qu'une interruption de service ou des changements apportés à l'environnement réglementaire du transport pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats. De plus, Chemtrade vend une importante proportion de ses principaux produits à des clients d'envergure. Bien qu'un grand nombre de ces clients soient liés par des contrats, le renouvellement de ces contrats n'est pas garanti. Compte tenu du caractère international de ses activités, Chemtrade est exposé à des risques de change se rapportant au paiement de dividendes et d'autres opérations par ses filiales à l'étranger. Pour une analyse plus poussée des risques de Chemtrade, il y a lieu de se reporter à la rubrique FACTEURS DE RISQUE de la plus récente notice annuelle.

Chemtrade gère les risques associés à sa clientèle et aux prix de vente en cherchant à obtenir une protection contractuelle atténuant ces risques. Chemtrade vise également à différencier ses produits et ses services auprès de ses clients afin d'atténuer les fluctuations des prix et met à profit son envergure pour négocier des contrats avantageux relatifs aux matières premières.

Le conseil des fiduciaires de Chemtrade passe régulièrement en revue un cadre indiquant les principaux risques liés aux activités de Chemtrade, et veille à l'instauration de systèmes appropriés pour gérer ces risques. Le comité d'audit passe en revue les principaux risques financiers, les systèmes en place pour suivre ces risques et les stratégies instaurées en vue de gérer ces risques. Le comité de gestion responsable de Chemtrade passe en revue les principaux risques opérationnels, les systèmes en place pour suivre ces risques et les stratégies instaurées en vue de gérer ces risques. En outre, Chemtrade maintient un régime étendu d'assurances qui inclut la responsabilité civile générale et la protection contre les risques environnementaux.

Lien de dépendance avec les clients et renouvellement de contrats

Une proportion significative des résultats de Chemtrade dépend des taux de production de certains clients clés, plus particulièrement Vale Canada Limited (« Vale »), Syncrude Canada Ltd, Tesoro Refining and Marketing Company et Chevron Corporation.

En janvier 2013, Vale a annoncé qu'elle avait l'intention de passer à un système à four unique à sa fonderie de Copper Cliff en Ontario, ce qui réduirait la quantité d'acide (sous-produit) que Vale fournit à Chemtrade. Vale a avisé Chemtrade que le passage à un système à un seul four se fera à la fin de l'exercice 2017, cependant, Chemtrade estime que le volume réduit des produits offerts par Vale ne représentera pas une proportion importante du total du volume d'acide de Chemtrade.

Le 18 juillet 2016, Canfor Pulp L.P. (« Canfor ») a fourni à Chemtrade l'avis de résiliation de deux ans requis aux termes de l'entente en cours visant le chlorate de sodium et de l'entente de services à long terme, qui viennent tous deux à échéance le 28 août 2018. L'installation de chlorate de sodium de Chemtrade situé à Prince George, en Colombie-Britannique, dessert trois usines de pâte détenues par Canfor, dont deux sont connectées par pipeline. Même si un avis de résiliation constitue une étape normale dans la négociation de contrats à long terme, les parties en sont au tout début des étapes de négociation et Chemtrade est incapable d'en prévoir le résultat.

Chemtrade conclut des contrats de durée variable avec des clients et certains fabricants de sous-produits. Bien que la plupart de ces contrats soient renouvelables (ou assortis d'une clause de renouvellement automatique résiliable par envoi d'un avis), rien ne garantit qu'ils seront renouvelés (ou qu'un avis de résiliation ne sera pas envoyé). Le non-renouvellement des contrats en cause pourrait avoir des effets négatifs significatifs sur les résultats d'exploitation de Chemtrade.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de l'inexécution par des contreparties de leurs obligations financières contractuelles. Chemtrade gère le risque de crédit relatif aux comptes clients et aux autres débiteurs au moyen d'activités établies de surveillance du crédit. Chemtrade n'est pas exposé à une forte concentration du risque de crédit relativement à une seule contrepartie ou à un seul groupe de contreparties. Les principales contreparties des contrats de change à terme, des contrats relatifs au prix des marchandises et des swaps de taux d'intérêt sont dotées d'excellentes cotes de crédit. L'exposition maximale de Chemtrade au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable de ses débiteurs et de ses actifs dérivés.

Risques d'exploitation

Les produits que Chemtrade tire de ses activités dépendent de l'exploitation continue de ses diverses unités de fabrication. Des problèmes opérationnels graves pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de Chemtrade, et pourraient entraîner une hausse des dépenses d'investissement.

Restrictions éventuelles sur le commerce

Chemtrade dépend de la libre circulation des biens à la frontière canado-américaine et est grandement touchée par les perturbations des relations commerciales canado-américaines. Les restrictions sur le commerce, notamment les tarifs, les quotas, les embargos, les mesures protectionnistes et les restrictions douanières pourraient se traduire par une augmentation des coûts ou une réduction des produits offerts à Chemtrade et à ses clients, ou encore obliger Chemtrade à modifier ses pratiques commerciales actuelles, ce qui, dans tous les cas, pourrait nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de Chemtrade.

Risques liés aux acquisitions et à l'incapacité d'intégrer les entreprises acquises

Conformément à sa stratégie à long terme, Chemtrade a pris de l'expansion grâce aux acquisitions et entend continuer d'acquérir des entreprises complémentaires lorsque de telles opérations sont rentables sur les plans économique et stratégique. Toutefois, rien ne garantit que Chemtrade pourra continuer de repérer des occasions d'acquisition attrayantes dans l'avenir ni qu'il réussira à gérer efficacement l'intégration des entreprises acquises. La non-matérialisation des synergies attendues (actuelles ou futures) de telles opérations ou l'incapacité de Chemtrade à intégrer ces nouvelles entreprises à ses activités existantes pourraient avoir une incidence négative sur les résultats tirés des acquisitions.

Dépenses d'investissement

La direction de Chemtrade établit des prévisions relativement à l'ampleur des dépenses d'investissement attendues liées à ses activités de fabrication. Chemtrade est exposé au risque que les dépenses d'investissement réelles diffèrent de ces prévisions; il existe également un risque quant à l'inefficacité de l'utilisation des capitaux lors de l'exécution des projets d'immobilisations.

Cours de change

Chemtrade est exposé aux fluctuations du cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien, puisqu'une partie des liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien de Chemtrade est gagnée en dollars américains. Chemtrade estime à l'heure actuelle que si le dollar américain se raffermirait de 0,01 \$, sans couverture, cela aura une incidence positive sur le BAIIA ajusté et les liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien d'environ 1,3 million de dollars et 0,8 million de dollars, respectivement, par année, et vice versa.

De plus, Chemtrade estime à l'heure actuelle que si le dollar américain se raffermirait de 0,01 \$, sans couverture, cela aura une incidence positive d'environ 0,1 million de dollars par année sur la conversion du bénéfice net et vice versa. Si le dollar américain se raffermirait de 0,01 \$, sans couverture, cela aura une incidence défavorable d'environ 0,5 million de dollars sur le bénéfice net de Chemtrade, en raison de la dette à terme libellée en dollars américains, et vice versa.

Obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Chemtrade est le promoteur de régimes de retraite à prestations définies à l'intention des membres du personnel admissibles au Canada et aux États-Unis. Les estimations comptables faites par Chemtrade quant au montant et à l'échéancier des obligations de capitalisation futures des régimes de retraite à prestations définies reposent sur diverses hypothèses, notamment le taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, les taux de mortalité, les tendances relatives aux départs à la retraite ainsi que les taux de roulement. Les obligations de capitalisation réelles en trésorerie relatives aux régimes de retraite à prestations définies sont établies au moyen d'évaluations préparées par des actuaires, et le montant ainsi que l'échéancier des obligations de capitalisation en trésorerie ainsi établis peuvent être influencés par les exigences de capitalisation prévues par les dispositions législatives applicables (p. ex. les lois intitulées *Employee Retirement Income and Security Act of 1974* et *Pension Protection Act*, ainsi que les lois du Congrès, aux États-Unis, et les lois provinciales régissant les normes applicables aux régimes de retraite, au Canada) ou par les exigences d'organismes gouvernementaux qui régissent les régimes de retraite. Toute cotisation en espèces supplémentaire que Chemtrade pourrait être tenu de verser risque d'avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses liquidités. Aux termes des lois sur les régimes de retraite en vigueur aux États-Unis, si le promoteur des régimes de retraite à prestations définies de Chemtrade ne s'acquitte pas de ses obligations de cotisations, ces obligations pourraient devenir des obligations de Chemtrade.

Chemtrade offre des avantages postérieurs au départ à la retraite aux retraités admissibles au Canada et aux États-Unis. Le montant et l'échéancier estimés des obligations futures au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite reposent sur diverses hypothèses, dont les taux de mortalité et le taux d'augmentation des coûts des soins de santé. Si les tendances futures diffèrent des hypothèses utilisées, les montants que Chemtrade sera tenu de cotiser pourraient augmenter. Les régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite ne sont pas capitalisés, et toute cotisation en espèces qui devra être versée pour satisfaire aux obligations au titre des prestations constituées aux termes des régimes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation, la situation financière et les liquidités de Chemtrade.

Risque lié à l'endettement

Le degré d'endettement de Chemtrade pourrait avoir une incidence défavorable sur Chemtrade, notamment limiter sa capacité d'obtenir du financement supplémentaire destiné au fonds de roulement, aux dépenses d'investissement, à la mise au point de produits, aux besoins au titre du service de la dette, aux acquisitions ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise ou à d'autres fins; empêcher Chemtrade d'avoir la souplesse et la latitude nécessaires à l'exercice de ses activités; restreindre la capacité de Chemtrade de déclarer des distributions; forcer Chemtrade à consacrer une partie de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au paiement des intérêts courus sur sa dette existante et l'empêcher de les consacrer à d'autres fins, notamment ses activités, ses dépenses d'investissement et des occasions d'affaires futures; exposer Chemtrade à des frais d'intérêts accrus sur les emprunts à taux variables; limiter ses possibilités d'adaptation à l'évolution de la conjoncture du marché; lui faire subir un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés; l'exposer davantage au ralentissement de la conjoncture économique générale; et l'empêcher d'engager des dépenses d'investissement que requièrent ses activités poursuivies, sa croissance et ses stratégies.

Environnement

Chemtrade manipule certaines matières pouvant avoir d'importantes répercussions environnementales. Par conséquent, Chemtrade est exposé au risque de devoir engager des frais associés à la dépollution environnementale de même qu'à la conformité aux lois et règlements environnementaux, ainsi qu'aux éventuelles réclamations de tiers ayant subi un préjudice ou une perte par suite d'un sinistre environnemental.

Certains sites exploités par Chemtrade sont actuellement visés par un certain nombre de réclamations environnementales. Les passifs environnementaux sont comptabilisés d'après l'interprétation actuelle des lois et de la réglementation environnementales applicables lorsqu'il est probable qu'un passif a été engagé et que le montant de ce passif peut être estimé de façon raisonnable. Le montant réellement versé à l'égard de ces passifs environnementaux pourrait être considérablement supérieur à celui qui est constaté. En outre, Chemtrade pourrait être assujéti à d'autres passifs environnementaux dont la direction n'est actuellement pas au courant et qui risquent d'avoir une incidence significative sur son entreprise ou sa situation financière.

Taux d'intérêt

Chemtrade dispose d'une facilité de crédit comportant une dette à terme et des lignes de crédit d'exploitation portant intérêt à des taux variables. Compte non tenu des couvertures, une variation de 1 % par année des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 4,5 millions de dollars par année.

Prix de l'acide sulfurique

Une variation de 1 \$ la tonne du prix de l'acide sulfurique, déduction faite du transport, aurait une incidence annuelle d'environ 1,7 million de dollars sur les produits en Amérique du Nord. Pour toute période donnée, l'effet précis dépendrait du volume faisant l'objet des contrats de vente dont le prix a été fixe depuis un certain temps. L'ampleur des variations du prix réalisé est aussi tributaire de la dynamique du marché local. Il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence des variations de prix sur le bénéfice, car elle dépend du volume visé par des contrats d'approvisionnement et de partage des risques ainsi que des fluctuations du coût du soufre entrant dans la fabrication de l'acide sulfurique. Ces facteurs atténuent l'effet des variations de prix sur le bénéfice par rapport aux produits.

Coût du soufre

Chemtrade utilise du soufre pour fabriquer plusieurs de ses produits, dont l'acide sulfurique. Aux rythmes d'exploitation actuels, une hausse de 1 \$ la tonne aurait une incidence d'environ 0,3 million de dollars par année sur le coût des ventes. Il est important de signaler qu'une variation du coût du soufre mènerait vraisemblablement à une variation du prix de l'acide sulfurique puisqu'il s'agit d'un coût d'intrant clé de la fabrication de l'acide sulfurique. Ainsi, l'incidence nette des variations du coût du soufre sur le bénéfice dépendrait aussi des variations du prix de l'acide sulfurique. De plus en plus souvent, les prix de l'acide sulfurique sont ajustés pour prendre en compte les variations du coût du soufre et, par conséquent, les changements apportés aux prix de l'acide sulfurique devraient annuler les variations futures du coût du soufre.

Autres coûts d'intrants

Il existe plusieurs autres coûts d'intrants importants, tels que ceux de l'hydroxyde d'aluminium, de la bauxite, du gaz naturel, du zinc, du sel et de l'électricité. Toutefois, dans la plupart des cas, des dispositions contractuelles ont été prévues avec les clients, ou d'autres compensations au sein de l'entreprise, qui atténuent l'exposition aux variations de ces coûts.

Relations de travail

Chemtrade a conclu plusieurs conventions collectives. Les activités de Chemtrade pourraient être perturbées si de nouvelles conventions collectives ne sont pas signées avant les dates d'expiration.

Jugements critiques et sources d'incertitude relatives aux estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et la présentation des montants au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies dans les notes afférentes aux états financiers consolidés audités de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- i) Immobilisations incorporelles – Pour établir la valeur d'utilité du goodwill et des immobilisations incorporelles au cours des tests de dépréciation, Chemtrade emploie les estimations critiques suivantes : le calendrier du bénéfice prévu, les prix de vente et les marges futurs, les volumes des ventes futurs, l'investissement de maintien et les autres dépenses d'investissement ainsi que les taux d'actualisation.
- ii) Impôt sur le résultat – Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant que Chemtrade s'attend à payer aux autorités fiscales, déduction faite des recouvrements, d'après les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de la totalité des différences temporaires déductibles et du report des crédits d'impôt et des pertes fiscales inutilisés, dans la mesure où l'utilisation des déductions, des crédits d'impôt et des pertes fiscale est probable. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt qui devraient s'appliquer au cours de l'année de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Dans le cours normal des activités, l'exercice du jugement est requis pour évaluer les interprétations, les règlements et les lois liés à l'impôt et pour déterminer la provision au titre de l'impôt sur le résultat et au titre des actifs et des passifs d'impôt différé, ainsi que le calendrier des renversements. Dans la mesure où il faut comptabiliser ou décomptabiliser un actif d'impôt différé, les résultats ou les autres éléments du résultat global de la période à l'étude seront touchés.

Normes IFRS et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale de l'IFRS 9, *Instruments financiers* [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 devra être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit, mis à part quelques exceptions, être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est autorisée. L'IFRS 9 (2014) présente les directives finales en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers. Cette norme incorpore des modifications supplémentaires visant les passifs financiers. La version définitive de la norme modifie également le modèle de dépréciation, en instaurant un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances attendues à des fins de calcul de la dépréciation, et de nouvelles exigences générales en matière de comptabilité de couverture. Chemtrade prévoit appliquer l'IFRS 9 (2014) à ses états financiers pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018. Chemtrade ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence importante sur les états financiers.

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et peut être appliquée de manière rétrospective ou selon l'approche du redressement cumulatif. Cette norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné, ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si des produits sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés ou sur le moment de leur comptabilisation. Chemtrade a l'intention d'appliquer l'IFRS 15 à ses états financiers à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée. Chemtrade ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence importante sur les états financiers.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »). Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Les entités qui appliquent la norme IFRS 15 ont le droit de procéder à une application anticipée à la date de la première application de l'IFRS 16, ou avant. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »). La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique de comptabilisation, laquelle sera obligatoire en ce qui a trait aux actifs et aux passifs de tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent ne soit faible. Un preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et une obligation découlant d'un contrat de location, qui représente son obligation de faire des paiements aux termes de contrats de location. Cette norme reprend dans sa quasi-totalité les exigences en matière de comptabilisation de l'IAS 17 auxquelles un bailleur doit satisfaire tout en exigeant plus d'informations de sa part. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été modifiés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires y figurent. Chemtrade a l'intention d'appliquer l'IFRS 16 à ses états financiers à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié le document *Recognition of Deferred Tax Assets for Unrealized Losses* [Amendments to IAS 12, *Income Taxes* ("IAS 12")]. Les modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les modifications précisent que l'existence d'une différence temporaire déductible dépend uniquement d'une comparaison de la valeur comptable d'un actif et de sa valeur fiscale à la fin de la période de présentation de l'information financière et qu'elle n'est pas touchée par d'éventuels changements de la valeur comptable ou de la manière attendue de recouvrer l'actif. Les modifications clarifient également la méthode de détermination des bénéfices imposables futurs servant à évaluer l'utilisation des différences temporaires déductibles. Chemtrade appliquera les modifications de l'IAS 12 à ses états financiers à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017. Chemtrade ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence importante sur les états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière

Chemtrade maintient un ensemble de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à assurer que l'information à fournir dans les rapports que doit déposer publiquement le Fonds est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus et que cette information est accumulée et communiquée de façon appropriée à la direction de Chemtrade, y compris au chef de la direction et au chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de Chemtrade au 31 décembre 2016 au moyen de la prise de renseignements et d'un examen. Le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de Chemtrade étaient efficaces au 31 décembre 2016.

Chemtrade maintient également un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de Chemtrade et visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information est fiable et que les états financiers devant faire l'objet d'une publication ont été préparés conformément aux IFRS.

La direction de Chemtrade, y compris le chef de la direction et le chef des finances, est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de Chemtrade à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2016 à l'aide des critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission (2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a déterminé que les contrôles internes de Chemtrade à l'égard de l'information financière étaient efficaces au 31 décembre 2016. Aucune modification apportée à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Perspectives

Nous demeurons convaincus que, du fait de notre portefeuille d'entreprises, de notre modèle de gestion et de notre solide bilan, nous serons en mesure de maintenir aisément la durabilité de nos distributions et d'accroître notre souplesse financière en comprimant les niveaux d'endettement.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Chemtrade, notamment la notice annuelle, peuvent être consultés sur SEDAR à www.sedar.com.

Le 27 février 2017